

## PROGRAMMES "CULTURE"

	HAMON	MACRON	MÉLENCHON	FILLON	LE PEN
Budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>. 01% du PIB, en créant un ministère de la Culture, des Médias, et du Temps libre.</li> <li>. Associer davantage les collectivités locales pour "lutter contre les inégalités territoriales".</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. 0,8% du PIB (budget actuel).</li> <li>. Fonds d'investissement de 200 millions d'euros pour soutenir la création.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. 1% du PIB.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. 0,8% du PIB (budget actuel).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. 0,8% du PIB (budget actuel).</li> </ul>
Soutien à la culture / éducation artistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Plan "Arts et école"</b> : accès et usage d'une bibliothèque dès le CP ; pratiques musicales collectives ; éducation à l'image ; présence renforcée des artistes dans les établissements scolaires.</li> <li>. <b>Création d'une agence nationale dédiée à l'éducation artistique rassemblant tous les acteurs.</b></li> <li>. Soutien à l'entrepreneuriat culturel (jeux vidéo, design, métiers d'art, édition, librairies...)</li> <li>. Passeport culture pour les jeunes de 12 à 18 ans.</li> <li>. Création de "Fabriques de la culture" sur tout le territoire (sur le modèle des MJC des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Éducation et culture comme chantiers prioritaires de son quinquennat : que 100% des enfants accèdent à l'éducation artistique à l'école.</b></li> <li>. Pass culture d'une valeur de 500 euros pour tous les jeunes de 18 ans permettant d'acheter des livres et d'accéder à des contenus culturels sur une plate-forme gérée par le ministère.</li> <li>. Ouverture des bibliothèques le soir et le dimanche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Renouveler l'éducation artistique, de la maternelle à l'université.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Développer une offre artistique dans tous les établissements scolaires, dont la pratique musicale collective.</b></li> <li>. Élargissement des horaires d'ouverture des établissements culturels.</li> <li>. Développement du mécénat et du financement participatif pour financer la création.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Lancement d'un "Grand plan national de création de filières (lycées, universités) des métiers d'art".</li> <li>. Restaurer "une véritable éducation musicale généraliste dans les établissements scolaires".</li> </ul>
Statut des artistes / Intermittents	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Création d'un statut de l'artiste</b> pour ceux n'ayant pas accès à l'intermittence.</li> <li>. Meilleure prise en compte des heures de formation dans le calcul des heures.</li> <li>. Création d'un "visa artiste" pour "favoriser les échanges culturels avec le monde".</li> <li>. Prolongement des droits d'auteur au-delà de 70 ans pour soutenir les jeunes créateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Souhaite pérenniser le régime des intermittents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Souhaite étendre le régime des intermittents aux professions artistiques précaires.</li> <li>. Meilleure prise en compte des heures de formation dans le calcul global des heures pour le calcul des droits sociaux.</li> <li>. Prolongement des droits d'auteur au-delà de 70 ans pour soutenir les jeunes créateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Souhaite pérenniser le régime des intermittents.</li> <li>. <b>Accompagner l'ouverture de pépinières d'artistes et de créateurs d'entreprises culturelles sur les territoires.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Dispositif jugé trop couteux : redéfinition du périmètre de ce régime par les partenaires sociaux + création d'une carte professionnelle pour les intermittents (pour réaliser une économie de 30 millions d'euros).</li> <li>. <b>Créer des pépinières d'artistes sur tout le territoire.</b></li> </ul>
Patrimoine		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Dotation prévue pour promouvoir le patrimoine culturel français.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Plan « Patrimoine pour tous » : restaurer les monuments historiques et les objets d'art (budget de 2 milliards d'euros).</li> <li>. Renforcer le rôle et les moyens de la Fondation du patrimoine.</li> <li>. Création d'un lieu dédié à l'art européen basé à Strasbourg : fonds propres pour acquérir des œuvres d'art.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Loi de programmation du patrimoine pour un meilleur soutien à la conservation des palais et bâtiments nationaux</b> (augmentation de 25% de ce budget). Et stopper la politique de vente à l'étranger et au privé de palais et bâtiments nationaux.</li> </ul>

Médias / numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Adoption d'une loi anti-trust</b> pour limiter à 40% les parts d'un groupe dans un média et 20% lorsqu'il détient plus de 2 médias.</li> <li>. Mise en ligne des collections patrimoniales publiques.</li> <li>. Soutient le logiciel libre.</li>   <li>. Imaginer de nouvelles formes de financement de la création des acteurs mondiaux du numérique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Création d'un nouveau statut de l'entreprise de presse pour protéger l'indépendance éditoriale des médias d'information.</li> <li>. Réduire le nombre de chaînes du service public et accélérer la transformation numérique du secteur public de l'audiovisuel.</li> <li>. <b>Mêmes impôts et mêmes obligations pour tous les acteurs numériques s'implantant sur le territoire français (GAFA*)</b>.</li> <li>. Pour la création d'un "Netflix européen" et un Erasmus des professionnels de la culture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Loi anti-concentration des médias</b> et attribution de fréquences aux médias locaux et associatifs.</li> <li>. Créer un service public de l'Internet.</li> <li>. Créer d'une médiathèque publique en ligne.</li> <li>. <b>Supprimer le CSA et créer un Conseil national des médias pour en faire un contre-pouvoir citoyen.</b></li> <li>. <b>Développer l'économie collaborative.</b></li> <li>. Généraliser les systèmes d'exploitation et logiciels libres (revenir sur les partenariats privés dans l'Éducation nationale et la Défense (Microsoft, <i>teach for France</i>...)).</li> <li>. <b>Suppression d'Hadopi</b> et instaurer une cotisation universelle sur les abonnements Internet ouvrant droit au téléchargement non marchand.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Accompagner les musées pour les faire entrer dans l'ère numérique à travers un "Plan musée".</li>   <li>. <b>Conservation d'Hadopi.</b> Et optimisation de l'offre de audiovisuel public (meilleure adaptation de l'offre aux différents moyens de diffusion : applications, replays...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Réforme du CSA : création de 3 collèges (représentants de l'État, de la société civile et professionnels).</li> <li>. <b>Création d'une plate-forme numérique pour développer le mécénat populaire.</b></li>   <li>. <b>Suppression d'Hadopi</b> et mise en place d'une licence globale.</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Création d'un visa francophone</b> pour les étudiants, chercheurs, chefs d'entreprise et artistes.</li> <li>. Journée annuelle "Rue libre pour la culture" (programmation construite entre acteurs culturels, institutions et habitants) et création d'un "Palais de la langue française" (pour promouvoir la langue française).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>. Création d'un centre national du jeu vidéo à l'image du centre national du cinéma.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Soutien et préservation du réseau des librairies indépendantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Inscrire dans la Constitution la défense et la promotion de notre patrimoine historique et culturel.</li> <li>. <b>Priorité donnée à la francophonie.</b></li> </ul>

\* Google, Appel, Facebook, Amazon...